

GRILLE D'EVALUATION AGREMENT SFRMS Centre de Niveau 2

Nom du Centre du Sommeil :

Equipe médicale

OUI NON

1	Le centre du sommeil (CDS) a un ou plusieurs médecins responsables permanents		
2	Les médecins responsables du CDS sont membres de la SFRMS		
3	Les médecins responsables du CDS sont titulaires du DIU Veille et Sommeil ou d'un autre diplôme universitaire de sommeil		
4	Un médecin clinicien de garde est disponible dans l'établissement à toute heure en cas d'urgence (médecin n'appartenant pas nécessairement à l'équipe « sommeil »)		
5	Le CDS fonctionne comme une structure dédiée ou une unité fonctionnelle		

Equipe technique / paramédicale

OUI NON

1	Les infirmières et techniciens ont des connaissances suffisantes des procédures diagnostiques et thérapeutiques concernant les pathologies du sommeil		
2	Les infirmières et techniciens ont des connaissances suffisantes des méthodes de polygraphie, de polysomnographie et de TILE		
3	Les techniciens s'assurent du déroulement convenable et sans artefact des enregistrements		
4	Les techniciens sont présents pendant toute la durée d'enregistrement pour les enregistrements faits en hospitalisation		
5	Les techniciens contrôlent les signes vitaux des patients et sont formés à prendre les mesures appropriées en cas d'urgence		
6	Les infirmières et les techniciens dédiés de nuit n'ont pas d'autres responsabilités que celles du CDS		
7	Le centre organise une formation continue de son personnel aux pathologies du sommeil et aux techniques d'enregistrement		
8	Au moins un technicien est titulaire du DU des techniciens de l'éveil et du sommeil		

Equipe administrative

OUI NON

1	Le CDS a une équipe de secrétariat permanent qui peut répondre aux patients et les orienter		
2	Le CDS a une équipe de secrétariat qui organise l' archivage des enregistrements et des comptes-rendus		

Tests diagnostiques

OUI NON

1	Le Centre de Sommeil réalise plus de 50 TILE par an		
2	Le Centre de sommeil réalise plus de 50 TME par an		

Equipement

OUI NON

1	Les chambres dédiées aux enregistrements polysomnographiques sont des chambres seules		
2	Les chambres dédiées aux enregistrements polysomnographiques permettent d'effectuer des enregistrements nocturnes et diurnes		
3	Les chambres dédiées aux enregistrements polysomnographiques sont équipées d'un système de climatisation		
4	Les chambres dédiées aux enregistrements polysomnographiques sont raisonnablement calmes et silencieuses		
5	Les chambres dédiées aux enregistrements polysomnographiques sont équipées de système d'atténuation de la lumière permettant d'obtenir l'obscurité en journée		
6	Les chambres dédiées aux enregistrements polysomnographiques possèdent des équipements sanitaires à proximité du lit		
7	Au moins une des chambres dédiées aux enregistrements polysomnographiques est équipée d'un système vidéo		
8	Un interphone relié au local technique est présent dans chaque chambre dédiée aux enregistrements polysomnographiques		
9	Il existe une pièce indépendante pour l'équipement technique de surveillance des enregistrements et l'équipe d'infirmières et techniciens.		

Technique et critères d'enregistrement

		OUI	NON
1	Les enregistrements polysomnographiques comprennent au minimum : 3 EEG 2 EOG 1 EMG (mentonnier / sous mentonnier) SpO2 Signal du bruit Capteur de position du corps Mesure de la pression nasale / du flux nasal Méthode validée de mesure des efforts respiratoires 2 EMG des muscles tibiaux antérieurs 1 ECG Vidéo selon les besoins		
2	Pour les enregistrements numérisés, il est possible de tirer des extraits sur papier		
3	Pour les enregistrements numérisés, il est possible de visualiser les époques précédentes lors du déroulement d'un enregistrement		
4	Pour les enregistrements numérisés, la résolution de l'écran est suffisante pour permettre l'évaluation et la cotation des signaux biologiques enregistrés ($\geq 1600 \times 1200$ pixels)		

Comptes-rendus et archivage des examens

		OUI	NON
1	La lecture des enregistrements est effectuée visuellement par des professionnels expérimentés en médecine du sommeil		
2	Le compte-rendu de la polysomnographie (caractéristiques descriptives et statistiques du sommeil, hypnogramme, autres tendances de la nuit et conclusions) est ajouté au dossier médical du patient		
3	Un rapport détaillé comportant l'histoire clinique du patient, les comptes-rendus d'examen et les éventuelles décisions prises au décours de l'hospitalisation est réalisé dans un délai inférieur à 4 semaines		
4	Un système de fichier permet de retrouver facilement les résultats des enregistrements de patients		
5	Les enregistrements complets comprenant les données brutes sont archivés pour une durée minimum de 10 ans , et en accord avec les lois françaises.		
6	Les pathologies du sommeil sont classées selon l'ICSD-3		

Dossier à remplir électroniquement et à renvoyer par mail à accreditation@sfrms.org